



VILLE DE VEVEY

La Municipalité de Vevey met au concours,
pour le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport,
deux postes d'

ÉDUCATEURS-RICES DE L'ENFANCE – NIVEAU TERTIAIRE AU SEIN DE LA STRUCTURE PARASCOLAIRE DE CHARMONTEY aux taux d'activités annualisés de 65% et de 30%

Le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport est en charge de l'organisation de l'accueil pré et parascolaire de la Ville de Vevey.

Aussi, en votre qualité d'éducateur-riche de l'enfance pour la structure d'accueil parascolaire de Charmontey, vous prenez soin, avec plusieurs collègues, d'un groupe de 48 enfants de 1P à 6P Harnos et êtes notamment chargé-e **des tâches principales suivantes** :

- Accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et stimulant
- Assurer la prise en charge des besoins des enfants en dehors des heures d'école
- Accompagner les enfants dans leur apprentissage et leur développement selon la ligne pédagogique de la structure d'accueil et le concept institutionnel
- Établir une relation de partenariat avec les familles et avec l'école
- Organiser le quotidien des enfants et du groupe, en soutenant leur évolution au travers de propositions d'activités
- Enrichir la ligne pédagogique par la pratique réflexive et le partage entre professionnels
- Participer activement au travail d'équipe et aux projets institutionnels

Compétences requises :

- Diplôme d'éducateur-riche ES ou HES ou formation jugée équivalente par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)
- Expérience professionnelle avec des groupes d'enfants âgés de 4 ans à 10 ans
- Attestation de formateur-riche en entreprise (FEE), un atout
- Ouverture d'esprit et facilité d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe et esprit de collaboration
- Qualité d'écoute et sens de l'observation
- Intérêt pour la gestion et le développement de projets pédagogiques
- Flexibilité, disponibilité et autonomie

Nous vous offrons un environnement de travail agréable, varié et dynamique avec des possibilités de perfectionnement dans le cadre de formations internes et/ou externes.

Entrée en fonction : 1^{er} avril ou à convenir

Taux d'activité : Le taux d'activité est annualisé.
Pour le poste à 65% la durée de travail hebdomadaire est de 31h25 répartie sur 4 jours.
Pour le poste à 30% la durée de travail hebdomadaire est de 14h50 répartie sur 3 jours.
Les vacances et le temps de travail compensatoire, soit environ 14 semaines, seront repris durant les vacances scolaires.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Madame Valérie Gressot, adjointe pédagogique, au 021 925 53 05, du lundi au jeudi.**

Votre dossier accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, des copies de vos diplômes et de vos certificats de travail, est à nous adresser, **[par jobup.ch](http://par.jobup.ch), jusqu'au dimanche 23 février 2025.**

Seules les offres de services complètes [par jobup.ch](http://par.jobup.ch) seront prises en considération.